



Le GCSMS Un Chez-soi d'abord - Toulouse
Recherche son directeur ou sa directrice

Toulouse le 10 avril 2026

Le dispositif d'appartements de coordination thérapeutique « Un Chez-soi d'abord » vise au rétablissement des personnes accueillies. Il est composé de deux services :

- Les ACT « Un chez soi d'abord – Toulouse » qui accompagnent 100 personnes
- Les ACT « Un chez soi d'abord Jeunes – Toulouse » qui accompagnent 50 personnes (18 à 22 ans à l'entrée).

Le dispositif est porté par un GCSMS (groupement de coopération sociale et médico-sociale) qui a été spécifiquement créé pour porter les ACT. Le dispositif a pour objectif exclusif de permettre à des personnes durablement sans-abri et atteintes d'une ou de pathologies mentales sévères et présentant des troubles liés aux addictions (dans une majorité des cas) :

- D'accéder sans délai, à la suite de leur intégration dans le dispositif, à un logement en location ou en sous-location et de s'y maintenir,
- De développer leur accès aux droits, leur accès à des soins efficaces, leur autonomie et leur inclusion sociale. Les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement médico-social adapté à domicile ou sur tout autre lieu dans la cité.

Gouvernance du GCSMS

Les membres fondateurs du GCSMS et actuels porteurs sont :

- Le Centre Hospitalier Gérard Marchant
- L'Association Régionale Clémence Isaure
- L'Association Soliha Haute-Garonne

La gouvernance du GCSMS est organisée sous la responsabilité d'une Assemblée Générale et d'un Comité Exécutif composés d'un représentant de chacun des porteurs.

Equipes pluridisciplinaires

Le service s'articule autour du locataire avec une équipe pluridisciplinaire composée d'éducateurs spécialisés, d'infirmier.ères, de travailleurs pairs, de médecins psychiatres, d'un médecin généraliste / addictologue, d'assistant.es de service social, d'une psychologue, d'un conseiller.ière en économie sociale et familiale, d'un accompagnant éducatif et social, d'un gestionnaire locatif et de techniciens, d'un comptable, d'une assistante de coordination, de coordinateurs. Les membres de l'équipe sont salariés d'un des trois porteurs (et mis à disposition du GCSMS) ou du GCSMS.

L'objectif est de travailler avec l'ensemble des dispositifs sanitaires, sociaux et médico-sociaux inscrits sur le territoire afin de garantir un accompagnement orienté **rétablissement en santé mentale** dans le cadre d'un parcours de santé et de vie de qualité, en s'appuyant autant que de besoin sur l'ensemble des acteurs susceptibles d'intervenir, afin de soutenir les projets des personnes accompagnées.

Mission générale

Sous l'autorité de l'Administrateur du GCSMS et du comité exécutif, le.la directeur.trice conduit la politique stratégique et opérationnelle de l'établissement, en cohérence avec le cadrage national, la philosophie et les principes du rétablissement en santé mentale. Il.elle travaille en étroite collaboration avec les coordonnateurs des deux services et avec l'équipe de gestion locative adaptée. Il.elle garantit une dynamique de travail participative, collaborative et horizontale avec l'ensemble de l'équipe, avec les personnes accueillies et avec les principaux partenaires.

Organisation et coordination des dispositifs ACT

- Pilote et développe le projet d'établissement dans le respect du cahier des charges national
- Met en œuvre une démarche continue d'amélioration de la qualité
- Est responsable des résultats des évaluations HAS
- Effectue le reporting de l'activité des deux dispositifs aux instances du GCSMS, de l'administrateur.trice, des financeurs et de la DIHAL
- Adapte et fait évoluer l'offre des différents services aux besoins des personnes accompagnées
- Propose et met en œuvre des projets de développement des services proposés par le GCSMS dans le cadre de sa mission et de son cahier des charges.
- Veille et contribue avec les équipes au développement du pouvoir d'agir des locataires dans les deux dispositifs.
- Veille à manager les équipes dans une démarche horizontale
- Est garant de la mise en application des procédures et dispositions réglementaires, des statuts du GCSMS et de l'application du cahier des charges du dispositif.

Gestion administrative du GCSMS sur les volets : Accompagnement, encadrement des équipes et logement :

- Encadre hiérarchiquement l'équipe pluridisciplinaire et assure la co-animation des équipes pluridisciplinaires en lien avec les coordonnateurs ou coordinatrice de chacune des équipes.
- Organise la communication en interne en lien avec les coordonnateurs.
- Prépare les orientations, assure le suivi du budget des dispositifs en lien avec les services supports de l'Administrateur.
- Contribue aux travaux du comité exécutif du GCSMS en lien avec l'administrateur.

- Prépare les documents des assemblées générales du GCSMS et assure le suivi des décisions prises par les membres du GCSMS.
- Gère les ressources humaines mises à disposition du GCSMS en lien avec les structures employeurs (contrats, paie, absences ...).
- Recueille les besoins en formations, donne un avis et propose un plan de formation en lien avec le cahier des charges.
- Est garant de la mise en œuvre de l'organisation pour la captation des logements et la gestion locative adaptée.
- Propose des investissements prioritaires
- Veille à maintenir un équilibre fonctionnel entre les porteurs

Fonctionnement institutionnel du GCSMS :

- Anime et participe aux comités exécutifs
- Anime et participe aux assemblées générales
- Anime et participe aux assemblées générales extraordinaires

Pilotage du dispositif sur le territoire local :

- Participe aux instances locales et comité de pilotage local ARS et DDETS.
- Formalise et diffuse le fonctionnement des commissions d'intégration
- Formalise les partenariats avec les différents acteurs sur le volet logement, insertion, santé, etc. avec la philosophie du rétablissement.
- Inscrit et poursuit la promotion du dispositif dans les réseaux du territoire et poursuit l'essaiage des bonnes pratiques.
- En lien avec les coordonnateurs ou coordinatrices, veille à assurer une réponse aux demandes d'informations, de formations en interne/externe.

Pilotage du dispositif sur le territoire national :

- Participe au COPIL national à la DIHAL
- Membre du conseil d'administration de l'association « Un chez soi d'abord – France »
- Participe au développement stratégique, politique et opérationnel de l'association « UCSD – France »
- Participe au développement de la communauté de pratique nationale orientée rétablissement en santé mentale

Profil et compétences requises :

- Diplôme de niveau 7 (anciennement I) requis, Bac +5
- Permis de conduire (B) indispensable.
- Expérience de direction d'établissements et/ou services sociaux et médicosociaux.
- Compétence de gestionnaire sur une fonction similaire exigée d'au moins 5 ans.
- Compétences managériales et capacité à fédérer et animer les équipes sur un modèle innovant
- Sens du dialogue et de la communication, qualité d'écoute et bon relationnel
- Connaissances des secteurs du logement, de l'insertion et des soins (notamment en santé mentale).

- Patience et sens de l'humour obligatoires 😊
- Force de proposition et créativité
- Capacité d'initiative, d'analyse et d'anticipation
- Capacité à développer des partenariats appropriés
- Sens de l'éthique

Modalités du recrutement :

- Type de contrat : CDI à 100%
- Employeur : L'association Régionale Clémence Isaure
- Rémunération : selon dispositions conventionnelles (CCN 1966)
- Poste à pourvoir : dès que possible
- Lieu de Travail : Toulouse

Candidature :

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'attention de Madame Martine Lacoste, administratrice suppléante du GCSMS, exclusivement par mail à l'adresse suivante : adjoint.direction@clemence-isaure.org

Date limite de candidature : 10 mai 2026

(Les candidatures envoyées par un autre moyen ne seront pas étudiées)